



© MINEIE – DGTPE - UBIFRANCE

La filière agroalimentaire en Algérie

Actualisation du 12 octobre 2009

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001 : 2000

L'agriculture et le secteur agroalimentaire représentent près de 23% de la population active. L'agriculture contribue à hauteur de 10% au PIB de l'Algérie et le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie agroalimentaire représente 40% du total du chiffre d'affaires des industries algériennes hors hydrocarbures.

Le gouvernement algérien, conscient de l'importance du secteur, dont on rappellera qu'il doit assurer la subsistance de 35 millions d'habitants, a toujours souhaité maintenir son appui, financier ou non, aux principaux acteurs qui composent cette filière. Ce sera encore le cas jusqu'en 2025, avec la mise en place d'un nouveau schéma directeur agricole, dénommé « Politique de Renouveau Agricole et Rural ».

Généralités



La part du budget des ménages algériens affectée à l'alimentation est de 45%.

L'agriculture représente, en 2008, environ 10% du PIB algérien.

Principaux produits alimentaires importés par l'Algérie en 2008 (% de la valeur) :

Céréales	51%
Lait et dérivés	17%
Sucre	6%
Café et thé	4%
Légumes secs	3%
Viandes	2%

Présentation générale du secteur

La 2^{ème} industrie du pays

Le développement du secteur agricole et agroalimentaire est un enjeu majeur pour l'Algérie aux niveaux économique, politique et social. Sur le plan intérieur, il emploie actuellement 1,6 million de personnes, soit 23% de la population active ; il s'agit de la deuxième industrie du pays, après celle de l'énergie. Les ménages algériens consacrent en moyenne 45% de leurs dépenses à l'alimentation. La distribution des produits s'effectue principalement à travers des supérettes ou des épiceries.

Les moteurs des secteurs agricoles et agroalimentaires sont les filières céréalière et laitière, les conserveries, l'huile, les eaux minérales et le raffinage du sucre. En amont des industries agroalimentaires, on recense en Algérie plus d'un million d'exploitations agricoles couvrant plus de 8,5 millions d'hectares de terres arables, exploitées par l'arboriculture (41%), de les cultures maraîchères (26%) et les grandes cultures (33%), principalement céréalières.

Un secteur structurellement importateur

L'Algérie est aujourd'hui le premier importateur africain de denrées alimentaires, avec 75% de ses besoins assurés par les importations.

L'insuffisance de la production agricole algérienne, couplée à une demande massive et croissante de produits agroalimentaires, fait de l'Algérie un pays structurellement importateur. A titre indicatif, le secteur « biens alimentaires » représentait en 2008 20% de la valeur du total des importations, pour un montant de 7,7 Mds USD. Les importations alimentaires ont augmenté de plus de 55% en valeur absolue par rapport à 2007, contre 27% précédemment.

Avec près de 4 Mds USD en 2008, soit le double de 2007, les céréales occupent le premier rang de toutes les importations.

Les besoins algériens en lait et produits laitiers sont également considérables. Avec une consommation moyenne de 110 L de lait par habitant et par an, estimée à 115 L en 2010, l'Algérie est le plus important consommateur de lait au sein du Maghreb. La consommation nationale s'élève à environ 3 Mds de

Les produits alimentaires représentent 20% de la valeur du total des importations de l'Algérie en 2008

litres de lait par an, la production nationale étant limitée à 2,2 Mds de litres. C'est donc près d'1 Md de litres de lait qui est ainsi importé chaque année, majoritairement sous forme de poudre de lait. Les produits laitiers représentent ainsi le second poste dans les importations annuelles de produits agroalimentaires de l'Algérie, avec près de 1,3 Md USD en 2008.

Exportations des principaux fournisseurs de denrées alimentaires de l'Algérie en 2008 : (en Mds de DZD)

France	104
Argentine	62
Etats-Unis	50
Brésil	47
Canada	26
Belgique	22
Nouvelle Zélande	18
Pays-Bas	15

Structure des importations

De façon générale, les importations algériennes ont augmenté de 42% en 2008 par rapport à 2007. Dans le même temps, les importations alimentaires ont affiché une croissance supérieure à 55%, pour atteindre 7,7 Mds USD, soit le 3^{ème} poste d'importation de l'Algérie en 2008. La part de marché de la France sur ce poste est supérieure à 21% en 2008. Le poste des produits agricoles et issus de l'industrie agroalimentaire occupe la deuxième position des exportations de l'Hexagone vers l'Algérie, avec 1,2 Md EUR, soit une progression de 110% entre 2007 et 2008. Les céréales, avec 886 M EUR, se placent en tête du classement des exportations françaises à destination de l'Algérie.

Objectifs du gouvernement

Dans l'optique d'une plus grande sécurité alimentaire, voire de l'autosuffisance, les autorités algériennes ont récemment mis en place la « Politique du Renouveau Agricole et Rural », avec pour priorités l'augmentation de la production des produits de grande consommation, l'accroissement des rendements et la diminution de la dépendance extérieure. Cette politique vise notamment à une meilleure interactivité entre les filières de production et les filières de transformation, ces dernières étant déjà au stade industriel.

Le groupe Cévital

Cévital est le 1^{er} groupe agroalimentaire privé algérien. En huit ans, il est devenu la neuvième industrie agroalimentaire africaine. Son complexe industriel, implanté à Bejaïa, est le plus important complexe privé d'Algérie. L'entreprise est spécialisée dans la raffinerie d'huile, de sucre, la production de margarine et le stockage de sucre.

Perspectives

La France est, depuis 2003, le 1^{er} fournisseur de céréales à destination de l'Algérie, avec pour principal produit le blé.

On compte environ 190 000 exploitations laitières en Algérie, dont 80% sont familiales.

Focus sur les secteurs porteurs

L'industrie céréalière

L'Algérie est l'un des plus grands pays consommateurs de céréales au monde. On évalue la consommation moyenne à hauteur de 220 kg par an et par habitant, et celle-ci peut atteindre jusqu'à 50% du budget total consacré à l'alimentation. La demande nationale est estimée à 7.5 Mt par an, toutes céréales confondues. Elle n'est couverte en moyenne qu'à 25% par la production locale, très dépendante de la pluviométrie. En 2008, les exportations françaises de céréales vers l'Algérie se sont élevées à 886 M EUR.

Lait et dérivés

L'Algérie est le premier consommateur laitier du Maghreb. En 2008, la facture d'importation de lait des produits laitiers était de 1,3 Md USD contre 900 M en 2007. La production nationale est de 2,2 Mds L par an, dont 1,6 Md de lait cru. La consommation devrait atteindre les 115 L par habitant et par an en 2010 et la croissance annuelle moyenne du marché algérien des produits laitiers est estimée à 20%. Chaque année, l'Algérie importe 60% de sa consommation de lait en poudre.

Le marché algérien du lait est dominé par le secteur privé. On recense 19 laiteries publiques et 52 laiteries privées.

Les pays de l'Union européenne, notamment la Pologne et la France mais aussi la Belgique, se positionnaient jusqu'en 2003 comme les principaux fournisseurs de poudre de lait à destination de l'Algérie. La suppression progressive entre 2004 et 2008 des restitutions communautaires sur les produits laitiers a entraîné une importante hausse des prix dans ces trois pays, ralentissant logiquement leurs exportations vers l'Algérie qui s'est alors tournée vers des pays tiers et notamment l'Ukraine, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

L'industrie sucrière

L'Algérie est classée parmi les 10 premiers pays importateurs de sucre au monde.

La consommation moyenne de sucre en Algérie est de 24 kg par habitant et par an. Face à l'absence de culture de canne à sucre et de betterave sucrière, la totalité du sucre brut, de canne ou de betterave, est importée. Selon une étude du Ministère de l'Industrie, l'Algérie serait classée parmi les dix premiers pays importateurs de sucre au monde. En 2008, la valeur des importations en sucre et sucreries était de 438 millions de dollars soit 5,7% du total des importations en produits alimentaires.

La structure des importations algériennes a fortement évolué et l'Algérie importe dorénavant des quantités plus importantes de sucre non raffiné que de sucre raffiné. Un pays comme le Brésil, grand exportateur de sucre non raffiné, a su profiter pleinement de ce développement de l'industrie sucrière algérienne, passant de 10% de part de marché en 2001 à 77% en 2007. Dans le même temps, les fournisseurs traditionnels de l'Algérie en sucre, et notamment la France, voyaient leurs parts de marché régresser.

Accès au marché

Pour toutes informations complémentaires, contacter :
Sabrina AISSAOUI
sabrina.aissaoui@ubifrance.fr
ME-UBIFRANCE en Algérie

Aspects réglementaires

Réglementation pour les activités d'importation

Afin de réduire le niveau des importations et favoriser le développement d'une production locale, le gouvernement algérien a pris récemment un certain nombre de mesures, parmi lesquelles le décret exécutif n°09-181 du 12 mai 2009, confirmé dans la loi de finances complémentaire 2009, qui stipule que les sociétés d'importation, créées à compter du 28 Juillet 2009, ont pour obligation d'avoir au minimum 30% de leur capital social détenu par des personnes physiques de nationalité algérienne et/ou des personnes morales dont l'ensemble des associés ou actionnaires sont de nationalité algérienne. Ces mesures sont applicables aux sociétés qui importent des matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état. La loi de finances complémentaire de 2009 précise également dans le Journal Officiel n°44 que le paiement des importations, d'une valeur supérieure à 100 000 DZD FOB et initiées par des opérateurs de droit privé, s'effectue désormais obligatoirement au moyen du seul crédit documentaire.

Réglementation propre au commerce de produits agroalimentaires

Un certificat d'analyse est requis en cas d'exportation de produits alimentaires, et en particulier pour ce qui concerne les produits frais. Le client ou l'importateur est en effet tenu de faire accompagner son produit de ce document. L'importateur devra faire effectuer un contrôle de la qualité des marchandises importées avant toute mise à la consommation sur le territoire national. Par ailleurs, concernant l'étiquetage des produits, celui-ci doit obligatoirement être en langue arabe et doit faire corps avec l'emballage (autocollant proscrit). Enfin, le tarif douanier est basé sur le système harmonisé (SH). Un démantèlement progressif des droits de douanes a débuté avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} septembre 2005, de l'Accord d'Association entre l'Algérie et l'Union Européenne. Celui-ci s'étalera sur douze ans, avec pour objectif final la création d'une zone de libre échange entre les deux rives

de la Méditerranée.

Pour en savoir plus



Guide répertoire Agroalimentaire

122 € H.T / 166 pages

A commander : www.ubifrance.fr

Pour toutes informations
complémentaires, contacter :
renee.verrier-galby@ubifrance.fr

Salons du secteur et contacts utiles

Salons du secteur :

- SIAFIL FILAHA

Salon International de l'Agriculture (au Palais des expositions d'Alger)

Prochaine édition du 16 au 19 novembre 2009

Organisateurs : EXPOVET, SAFEX

- Salon DJAZAGRO

Salon professionnel dans le secteur agroalimentaire

Prochaine édition du 19 au 22 avril 2010

Organisateurs : COMEXPO, ADEPTA, SAFEX

- SIPSA

Salon International des Productions et Santé Animales

Prochaine édition du 10 au 14 mai 2010

Organisateurs : EXPOVET, SAFEX

Contacts utiles :

- Ministère de l'Agriculture et du développement rural

12, boulevard Amirouche – ALGER

Tél : +213 (0) 21 71 17 12 / Fax : +213 (0) 21 71 87 32

- Fédération Nationale de l'Agroalimentaire

Lotissement n°66, route de Meftah – Oued Smar – ALGER

Tél : +213 (0) 21 51 32 71 / Fax : +213 (0) 21 51 32 72

- Union Nationale des Industriels de l'Agroalimentaire (UNIDA)

5, rue Cherif Tayeb, Château neuf – El Biar – ALGER

Tél : +213 (0) 21 92 29 41 / Fax : +213 (0) 21 78 52 93

Publication de la ME-UBIFRANCE en Algérie :

L'ensemble des acteurs incontournables du secteur est disponible dans le guide répertoire sur « la filière agroalimentaire en Algérie », qui présente par ailleurs des informations plus complètes sur le marché.

Des brèves sectorielles sont publiées toutes les semaines sur le site d'Ubifrance.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique-UBIFRANCE (adresser les demandes à ME-UBIFRANCE en Algérie).

Clause de non-responsabilité

La Mission Economique-UBIFRANCE s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Adresse : ME-Ubifrance en Algérie
Ambassade de France en Algérie
25, chemin A. Gadouche
16035 Hydra- ALGER

Rédigée par : Sabrina Aissaoui
sabrina.aissaoui@ubifrance.fr
Revue par : Laurent Damasse
Laurent.damasse@ubifrance.fr
ME-Ubifrance en Algérie

Version originelle du 12 octobre 2009

Ce document ne peut être revendu.